

# Rôles & missions - Commission Régionale Jugement

## Rôles du coordonnateur de la commission régionale jugement

Le coordonnateur de la commission jugement sous la responsabilité du CTN, du CTF et du président de ligue, est en charge :

- Constituer et animer sa commission en recrutant dans le pool de techniciens régionaux (Juges, coaches, entraîneurs, responsables de clubs...) les personnes susceptibles de l'aider à mener à bien ses missions (*A ce titre il devra tenir à jour un listing des membres de sa commission & le rendre accessible au coordonnateur régional de l'ETR*).
- A l'issue de chaque saison sportive de réaliser un bilan du fonctionnement de sa commission & de budgétiser son fonctionnement pour la saison à venir.
- De présenter ce bilan à l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Surf
- De veiller à la valorisation de l'engagement bénévole des membres de sa commission.

## Rôles & missions de la commission régionale jugement

### **En partenariat avec le responsable de la commission sociétale**

- Elle propose des contenus pédagogiques & des actions afin de sensibiliser au respect du corps arbitral
- Elle est force de proposition concernant la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la connaissance du travail d'arbitre fédéral

### **En partenariat avec le responsable de la commission Haut Niveau**

- Elle contribue à l'accompagnement de l'élite des pratiquants régionaux en mettant en œuvre des actions de formation et/ou de sensibilisation des compétiteurs, des entraîneurs & responsables sportifs.
- En relation avec le responsable commission Haut niveau Elle apporte
- Son expertise sur l'évolution des critères de jugement en compétition (en particulier au niveau local & départemental)
- Elle est responsable

### **En partenariat avec le responsable de la commission formation**

- Elle coordonne les actions de formation au jugement, du niveau départemental au niveau régional en en définissant le calendrier, les intervenants, les contenus.
- Elle est force de proposition concernant la mise en œuvre de nouvelles formations d'arbitres, par exemple en SUP race.

- Elle tient à jour les documents de suivi des juges & arbitres officiant en Bretagne.

**En partenariat avec le responsable de la commission compétition**

- Elle est responsable de la convocation des panels sur les compétitions organisées en Bretagne.
- Elle s'assure que tous les juges officiant en Bretagne remplissent effectivement le tableau de suivi de leur activité rémunérée d'arbitre.
- Elle anime & modère le groupe Facebook rassemblant les arbitres régionaux.
- A l'issue de chaque compétition pour laquelle la LBS est partie prenante Elle est responsable de l'envoi au CTF du bilan de compétition comprenant :
  - L'évaluation des juges et éventuellement la proposition de progression de niveau
  - Le bilan financier définitif avec l'indemnisation individuelle de chaque juge (le RIB de tout nouveau juge doit être transmis aussi le cas échéant).
  - Optionnellement un argumentaire pour suggérer des améliorations en vue de la prochaine compétition.
- Elle est responsable de l'élaboration et de la mise à jour des « Chartes de bonne conduite des arbitres »

**Durant les compétitions**

- Elle s'assure que les conditions de travail du corps arbitral sont à même de leur permettre d'effectuer leur mission convenablement.
- Elle décide de l'utilisation de tel ou tel matériel de jugement en fonction des conditions de travail du jour
- Elle désigne un responsable de la gestion & de l'entretien du matériel de jugement utilisé sur chaque compétition.